

# 1<sup>er</sup> carrefour de l'Économie Sociale et solidaire en Comminges - 5 mars 2008 -

## Compte-rendu du Groupe de travail *Fédérer les acteurs commingeois de l'ESS vers une Charte Territoriale – L'exemple des services à la personne*

### **Participants :**

Jacques PRADES, UTM Toulouse le Mirail – CERISES  
Jean-Luc ARAGON, APAJH 31  
Yvonne DARTUS, DRDJS Midi-Pyrénées  
Bruno LANGLET, IES  
Olivier- Ronan RIVAT, CRESS Midi-Pyrénées, Ligue de l'Enseignement Haute-Garonne  
Alexandra VELAND, ADEPES  
Gisèle LASSERRE, MFR de Mane  
Jean-Claude ARAGON, Fédération ADMR Midi-Pyrénées  
Brigitte BAREILLE, Bureau Territorial de Saint-Gaudens - Conseil Régional Midi-Pyrénées  
Valérie ZANIN, CBE Comminges  
Estelle DOUTRELEAU, CBE Comminges

### **Objectifs du Groupe de travail :**

- ✓ Valider l'hypothèse d'un besoin, d'une attente des acteurs de l'ESS de se fédérer.
- ✓ Préciser les modalités de cette démarche : pourquoi fédérer les acteurs de l'ESS, quelle méthode adopter, avec quels partenaires...
- ✓ Identifier des pistes d'actions dans le domaine des services à la population.

### **Préambule :**

Afin de mieux cerner le déroulement des débats, il est nécessaire de préciser que ce groupe de travail est issu de la fusion de deux groupes distincts. La thématique des services vient, alors, illustrer une démarche de regroupement d'acteurs désireux d'améliorer la qualité des services rendus aux bénéficiaires.

## Déroulement des débats :

Suite à un tour de table, la présentation de l'expérience menée au sein de la Plateforme des Métiers de l'aide à Domicile en Comminges, permet d'explicitier la méthode employée et les résultats obtenus.

A partir de ce premier échange, le débat s'organise autour de deux thèmes de travail :

### ✓ Des éléments de définition et de cadrage de l'ESS:

Concernant la définition de l'ESS, le groupe s'appuie sur les éléments présentés lors de la séance plénière, et retient donc que l'ESS est défini à la fois par le social et par le marchand.

Autrement dit, les structures issues de l'ESS intègrent nécessairement dans leur développement les notions de solvabilité et de rentabilité, mais sans avoir de finalité lucrative. C'est ce dernier point qui les différencie du reste de l'économie.

L'implication du public, au même titre que les institutions et les structures apparaît incontournable. C'est un élément essentiel qui doit permettre aux territoires et aux structures de parer au processus de déréglementation qui s'accélère.

Il s'agit de faire face à la fois à une situation d'alerte, de soutenir l'activité d'entreprises déjà présentes, et de rendre un service à la population.

### ✓ Des propositions en terme de méthode :

Le groupe de travail valide le fait que le Comminges doit s'appuyer sur l'existant pour progresser dans la mise en œuvre de l'action liée à la Charte.

Les acteurs doivent prendre en compte, à la fois, la définition de l'ESS et les valeurs présentées par la CRESS Midi-Pyrénées, ainsi que le Conseil de Développement du Pays de Comminges Pyrénées comme instance de réflexion et le CBE Comminges comme porteur de projet et relais local.

De même, sur le territoire, les services de proximité sont identifiés comme un secteur d'activité sur lequel on peut s'appuyer et qui représente un enjeu de développement tant du point de vue économique que du point de vue social.

### Quelques points de méthodes ont été définis :

- ⇒ La co-construction de services en associant la population au côté des entreprises et des institutionnels,
- ⇒ La définition d'un outil de communication qui associe l'offre et la demande,
- ⇒ Un cahier des charges ou code de bonne conduite, construit à partir d'un plan d'actions pour mobiliser les acteurs et évaluer la démarche par les résultats produits. Il doit être souple, évolutif et suffisamment précis. Plusieurs critères ont été soulevés comme un préalable :
  - Gouvernance de la structure (bénévolat, place du salarié, redistribution des fonds...)
  - Vivre ensemble – vivre mieux, équité égalité
  - Qualité des prestations / services rendus
  - Développement durable

- Développement de l'emploi, des ressources
  - Ancrage territorial et cohérence avec la filière.
- ⇒ L'accompagnement des porteurs de projet. Cette proposition doit être mise en relation avec la réflexion du groupe de travail sur la création et la reprise d'entreprises,
- ⇒ La transversalité tout en s'appuyant sur le diagnostic du territoire.

**Au terme des échanges, le plan d'action suivant peut-être proposé :**

Action 1 : Sensibiliser les acteurs du territoire à l'ESS : Lettre d'information avec témoignages d'entreprises et de la population...

Action 2 : Rapprocher l'offre et la demande pour faciliter l'accès à l'information et pour favoriser le développement de l'activité. L'expérimentation peut être réalisée à partir d'une entrée sur les services de proximité :

- Construction d'un outil informatique du type « Point info service à la personne » et éventuellement accueil du public,
- Proposer un cahier des charges ou une Convention partenariale du « Point info service à la personne Comminges » en co-construction avec les acteurs, pour définir les principes de fonctionnement :

Quatre entrées possibles :

- ⇒ S'informer sur les services à la personne (renseignements pratiques et juridiques, le CESU et les autres moyens de paiement, aides financières et prise en charge)
- ⇒ Trouver le service souhaité (mise en relation un des organismes membres du point info)
- ⇒ Travailler dans le secteur (information sur les métiers, les formations, la VAE...)
- ⇒ Créer son activité de services (orientation vers les acteurs de l'accompagnement et vers les institutions publiques : les aides financières, les formes juridiques...)

A terme, l'expérimentation doit permettre de définir si cette démarche est transférable à la mise en œuvre d'un pôle info Economie Sociale et Solidaire.

Le concept de Charte peut ainsi être repris sous la forme d'une convention partenariale en fédérant les acteurs sur un projet et pas uniquement sur des idées.